



## Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire

# COMMUNIQUE

### **Adoption de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par le Gouvernement de l'Union des Comores.**

Le Conseil des Ministres a adopté, lors de sa session du 07 Juin 2023, le document de stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) incluant un plan d'action 2023-2027 et les résultats de l'évaluation nationale des risques.

Cette stratégie nationale a été élaborée suivant un processus inclusif coordonné par le Comité National de LBC/FT et basé sur le rapport d'évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (ENR-BC/FT) auxquels l'Union des Comores est exposée. Le rapport de l'ENR-BC/FT a analysé l'ensemble des risques liés au BC et au FT au niveau national et sectoriel en favorisant leur identification, évaluation et compréhension. Ce rapport a également analysé les sources et la forme des criminalités financières auxquelles le pays est exposé afin de concevoir des plans d'actions et politiques correctives d'atténuation des risques et permettre une meilleure orientation des ressources vers les activités présentant un risque élevé pour l'économie du pays.

En effet, le document de Stratégie nationale a été élaboré pour mettre en œuvre des actions correctives préconisées répondant aux recommandations formulées dans le rapport de l'ENR, selon un cadre programmatique et suivant un calendrier prévisionnel. Il regroupe toutes les actions et mesures qui vont soutenir les politiques nationales ministérielles en matière de LBC/FT. Ces actions s'articulent autour de trois piliers consubstantiels d'un dispositif efficace à savoir : la Prévention, la Coopération et la Répression.

L'adoption et la mise en œuvre de la SN traduisent concrètement l'engagement des autorités comoriennes à :

- Déployer les mesures correctives nécessaires pour corriger les points de faiblesses et déficiences mis en lumière dans le rapport de l'ENR et insuffler une dynamique d'amélioration continue et autonome du dispositif national de LBC/FT en conformité avec les standards internationaux.
- Accroître le niveau d'opérationnalité des autorités de supervision, d'enquête et de poursuite et des autorités répressives par une plus grande maîtrise des enjeux liés aux risques de BC/FT et des outils pour les combattre.

Le document de la SN constitue donc une feuille de route pour renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement de terrorisme dont les objectifs s'alignent sur les ambitions du Plan Comores Émergents de l'Union des Comores.

Enfin, il définit un cadre permanent de renforcement du dispositif comorien de LBC/FT en vue de garantir l'intégrité de son système financier pour favoriser les investissements financiers sains et un développement économique durable. La SN explicite ainsi la vision des autorités nationales compétentes en matière de LBC/FT en proposant un cadre de réformes applicable à l'ensemble des acteurs de la LBC/FT.